



SNCL INFOS N° 2 du 17/09/07 au 30/09/07

Avalanche

L'Éducation Nationale croule sous l'avalanche des annonces en tous genres : **lettre du Président de la République aux éducateurs adressée aux enseignants** *, déclarations à la chaîne du ministre de l'Éducation Nationale, les deux n'étant pas toujours totalement en phase d'ailleurs.



Entre les deux, quelques timides tentatives du Premier Ministre qui, se rappelant qu'il fut ministre de l'Éducation, joue des coudes pour rester présent sur les dossiers de ce secteur.

Collège unique, enseignement professionnel, autonomie des établissements, heures supplémentaires, etc.

La liste est longue.

Le SNCL - FAEN demande au gouvernement de ne pas confondre vitesse et précipitation et, avant toute décision, d'entendre les différentes organisations syndicales.

Les personnels du système éducatif ont davantage besoin d'écoute, d'encouragements, de soutien, que de coups médiatiques, d'effets d'annonce et de politique du balancier.

Marc GENIEZ

* **Au fait, l'avez-vous enfin reçue ?** Si ce n'est pas le cas, et si vous voulez prendre connaissance de son contenu exact, consultez le **site du SNCL (www.sncl.org)** rubrique « **Actualités** ».

Quel collège pour demain?



Récemment, le ministre de l'Éducation Nationale a affirmé la volonté du gouvernement de faire « disparaître le collège unique », qui « n'est plus adapté aux difficultés que rencontre l'école aujourd'hui », pour le remplacer par davantage « d'autonomie ». En effet, a précisé Xavier Darcos, « le collège doit pouvoir organiser sa propre politique éducative en fonction du public qu'il a ».



Deux jours plus tôt, le Président de la République annonçait dans sa "lettre aux éducateurs", son intention de réformer le collège unique.

Alors, réforme ou suppression ?

Le SNCL-FAEN demande depuis plusieurs années le remplacement du collège devenu "uniforme" par une prise en charge plus individualisée des élèves et la mise en place de voies diversifiées de réussite, sous statut scolaire, qui ne soient pas des filières étanches.

Nous demandons à être reçus par le Ministre et ses conseillers sur ce dossier car, si le collège uniforme, qu'est devenu le collège unique, n'est plus adapté à la réalité de l'enseignement, **le SNCL-FAEN ne cautionnera pas n'importe quelle solution de remplacement.**

L'enseignement plus individualisé et les voies diversifiées, que nous réclamons et que le Président évoque dans sa lettre, consommeraient davantage de moyens, ce qui ne paraît pas dans l'air du temps.

Le SNCL-FAEN n'appelle pas les personnels à signer la pétition lancée par le SNALC pour réclamer une suppression du collège unique... déjà annoncée!

Les informations ci-contre nous confortent dans notre position.

De plus, nous n'accepterions pas une autonomie totale qui aboutirait à un émiettement complet de l'enseignement et à un éclatement du service public d'éducation.



Faen
Sncl
L'éducation,
notre ambition



Lettre du Président de la République destinée aux éducateurs

Les enseignants ont reçu (ou recevront) une lettre du Président de la République destinée aux éducateurs.

Le SNCL, qui en a analysé le contenu, a adressé aux médias le communiqué suivant :

« Dans cette longue lettre/programme, chacun peut trouver des analyses et des annonces correspondant à ses attentes, mais également, des interrogations, des contradictions et des sujets d'inquiétude.

Le SNCL-FAEN peut se réjouir d'entendre le Président de la République :

- annoncer sa volonté de réformer le collège unique en individualisant les parcours de formation ;

- insister sur son attachement à la laïcité, la nécessité de développer le goût d'apprendre, le sens de l'effort, de structurer les savoirs ;

- rappeler que l'éducation doit être exigeante, sur les niveaux comme sur les résultats scolaires, qu'elle est fondée sur le respect mutuel entre les individus ;

- affirmer sa volonté de ne pas opposer ce qui est manuel et intellectuel, de valoriser l'enseignement professionnel ;

- évoquer l'importance de la responsabilité des parents, premiers éducateurs de leurs enfants ;

- vouloir donner à chaque élève le maximum d'instruction et vouloir le pousser au maximum de ses possibilités ;

- reconnaître la complexité et la difficulté du métier d'enseignant et la nécessité de sa revalorisation.

Mais le SNCL-FAEN conteste l'accroissement de l'échec scolaire évoqué.

Mais le SNCL-FAEN regrette le manque d'insistance sur l'importance des apprentissages fondamentaux, l'absence d'évocation de l'amélioration de la formation et du rôle des personnels d'éducation.

Le syndicat note également plusieurs contradictions qui, loin d'éclairer le débat, ne peuvent que susciter le trouble et jeter le doute dans l'esprit des personnels.

En effet, comment développer l'instruction civique, la culture générale, le sport, l'enseignement artistique, donner plus d'humanisme, de science, aller dans les théâtres, les musées, les bibliothèques... tout en diminuant le nombre des heures d'enseignement et d'enseignants ?

Comment trouver la disponibilité nécessaire au développement de l'interdisciplinarité, qui nécessite formation et concertation, s'il faut travailler davantage pour simplement maintenir son pouvoir d'achat ?

Que comprendre quand le Président af-

irme sa volonté de revaloriser la fonction enseignante tout en affirmant que les professeurs devront travailler davantage pour gagner plus ?

Comment la suppression de 8 120 emplois de vie scolaire contribuera-t-elle à renforcer le respect entre les individus, lutter contre la violence et accompagner le travail scolaire des élèves ?

Pourquoi opposer systématiquement, de façon manichéenne et artificielle, qualitatif et quantitatif comme si ces deux notions étaient incompatibles ?

Les syndicats d'enseignants et les organisations attachées à l'amélioration du système éducatif ne demandent pas "toujours plus de moyens" mais déjà que l'on ne leur en supprime pas alors que le nombre des élèves recommence à augmenter et que l'École doit faire face à un nombre croissant d'attentes et de demandes.

Au-delà de formules et des encouragements, les enseignants ont besoin de mesures concrètes pour les aider dans une tâche de plus en plus exigeante. C'est ce qu'ils attendent du Président de la République, du Gouvernement et du Parlement ».

Accompagnement éducatif

Lors de sa conférence de rentrée, le ministre Xavier Darcos a apporté quelques précisions complémentaires concernant l'**accompagnement éducatif**, dont voici les principales :



Il a d'abord rappelé que « **la mission de l'école ne s'arrête pas après les cours mais[qu'] elle est de donner aux élèves les meilleures conditions possibles pour assurer leur réussite scolaire** ».

Il confirme ensuite que **les études dirigées** après 16 heures (2 heures par jour, 4 jours par semaine) deviennent dès cette année **un droit pour tout élève de l'éducation prioritaire qui en fera la demande**. Ainsi, **1 119 établissements scolaires de l'éducation prioritaire** seront concernés par cette mesure.



Ce dispositif sera étendu à la rentrée 2008 à l'ensemble des collèges puis à l'ensemble des établissements scolaires (y compris le Primaire) d'ici la rentrée 2011.

Les enseignants volontaires pour assurer les études dirigées seront rémunérés en Heures Supplémentaires Effectives (HSE) non fiscalisées.

Enfin le ministre déclare qu'il a bien conscience que **ce dispositif est difficile à mettre en œuvre**. Ainsi, par exemple, **les transports scolaires devront s'adapter aux nouveaux horaires des élèves**. Un travail concerté avec l'Association des Départements de France doit, selon lui, résoudre cette difficulté.

Vous trouverez dans le **bulletin d'octobre** l'analyse et les commentaires du SNCL sur cette question.

Aidez votre syndicat et votre fédération !



Des élections professionnelles vont avoir lieu dans les prochaines semaines pour les **personnels administratifs et d'intendance**.

Depuis plus de 10 ans, le SNAPAI-FAEN présente des listes à ces élections. Afin d'obtenir une nouvelle progression de notre représentativité, nous devons augmenter le nombre de nos listes et donc celui de nos candidats.

C'est pourquoi nous lançons un appel aux adhérents du SNCL afin qu'ils nous fournissent les noms et coordonnées de secrétaires d'établissements, d'intendance ou de gestionnaires de collège ou lycée susceptibles d'accepter de figurer sur les listes SNAPAI-FAEN.

Adressez-nous leurs noms et coordonnées au Siège National (adresse ci-dessous).

Par avance, merci.

